

EXAMEN PROFESSIONNEL

ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE - Session 2022

EPREUVE PRATIQUE

Spécialité : Bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers

Option : Ouvrier en VRD

(Durée : 1h30 - coefficient 3)

Cette épreuve pratique est destinée à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Elle comporte une mise en situation consistant en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante.

SUJET

Vous êtes adjoint technique principal de 2ème classe et votre supérieur hiérarchique vous charge de réaliser un **aménagement de voirie** tel que défini sur les **plans des ANNEXES 1 et 2**.

MISE EN SITUATION :

A l'aide des matériaux et matériels mis à votre disposition, vous devez réaliser cet ouvrage en respectant les cotations indiquées sur plans et profils imposés.

Il est précisé que l'ensemble des matériaux à mettre en œuvre sera réalisé sur lit de sable mis à disposition et à dresser sur place.

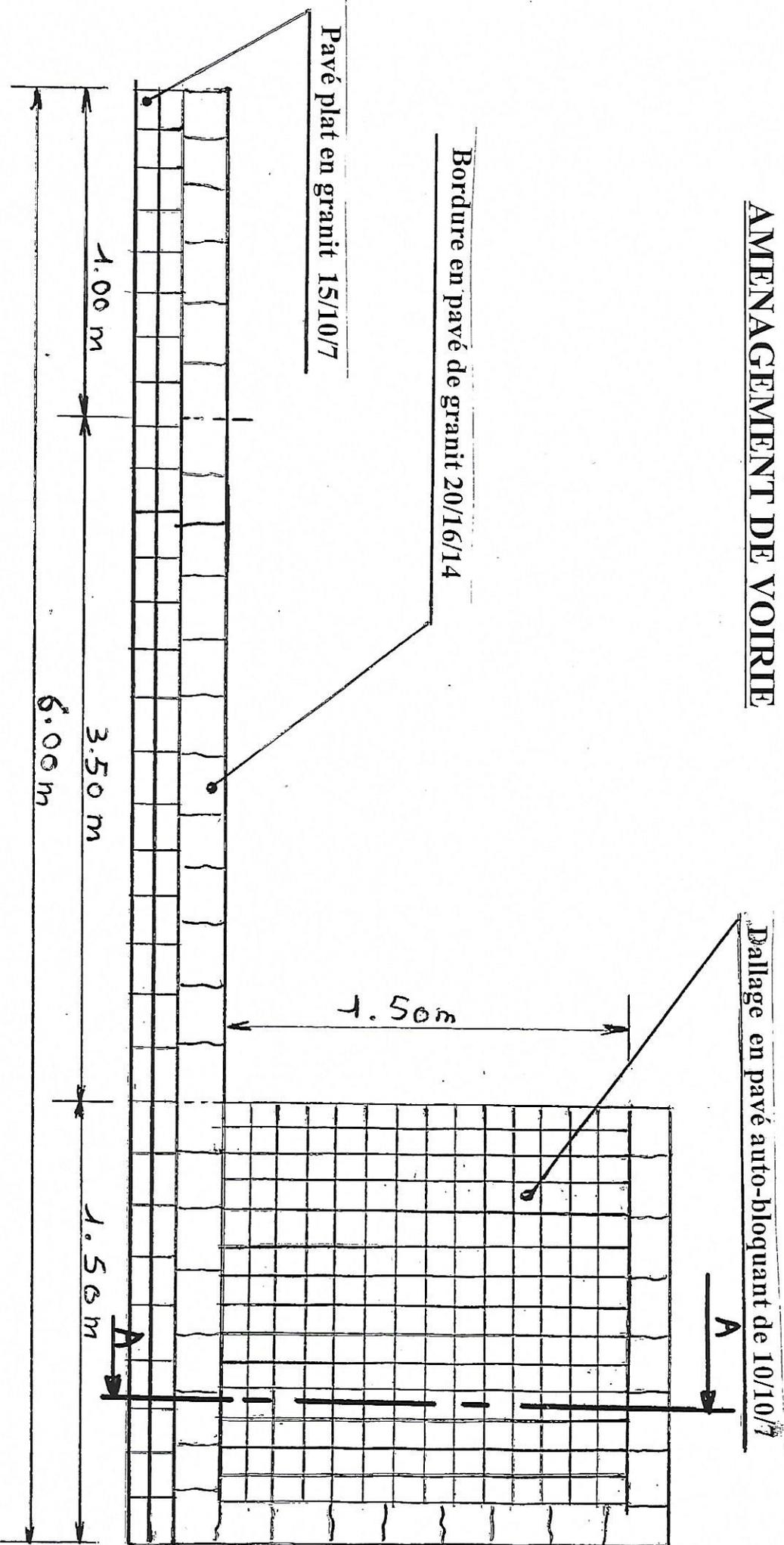
TRAVAIL DEMANDE :

- ⇒ **Pose d'une bordure de pavés de granit** en 20/16/14 sur lit de sable, sur une longueur en façade de 6 ml avec 2 retours comme indiqués sur l'ANNEXE 1.
- ⇒ **Implantation d'un surbaissé de trottoir** sur lit de sable, en respectant son implantation métrique, les pentes latérales au vu du pourcentage imposé et la hauteur du ressaut réglementaire (PMR), par rapport au fil d'eau du caniveau à réaliser tel que décliné sur la vue de face de l'ANNEXE 2.
- ⇒ **Réalisation d'un caniveau** sur sable, composé de deux rangs de pavés plats en granit 15/10/7, en respectant une vue de 7 cm sur la bordure de trottoir, ainsi qu'un ressaut réglementaire par rapport au surbaissé de trottoir.
- ⇒ **Dallage en pavés auto-bloquant** sur lit de sable de 10/10/7, conformément au calepinage décliné sur la vue en plan de l'ANNEXE 1 et sur la coupe AA de l'ANNEXE 2.

☞ *Il est exigé une méthode de travail conforme aux règles de sécurité*

ANNEXE 1

AMENAGEMENT DE VOIRIE



VUE EN PLAN

Dessin hors échelle

ANNEXE 2

